

Convocation le 28 octobre 2021

Publication le 8 novembre 2021

## **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un le jeudi 4 novembre à 20 h 30, le conseil municipal de Surin s'est réuni à l'école primaire sous la présidence de Monsieur Philippe Jeannot, Maire.

Membres présents : MM. Mozzi-Ravel Jacques, Delplancq Thierry, Mmes Raphel Hélène, Quinard Christine, MM. Riccucci Sébastien, Blanchet Bernard, M. Dudouit Jérôme, M. Vandé Yves

Membres absents : Mme Fourré Cindy, MM. Chasseau Fabrice, Brun Samuel, Weill Rémi, Mmes Kilque Sylvie, Dubois-Massé Annie

Secrétaire : Madame Quinard Christine

### **Ordre du Jour**

- Approbation du procès-verbal du 14 octobre 2021
- Aménagement entrée du bourg : achat de terrains
- Salle des fêtes : changement des ouvertures de la cuisine
- Convention d'adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations du droit du sol décembre 2021 à novembre 2024
- Tarifs de location de la salle des fêtes au 01.01.2022
- Personnel : chèques cadeaux
- Validation du logo
- Projet de plantations de haies
- Compte rendu EPCI et commissions
- Questions diverses

### **Approbation du procès-verbal** de la séance du 14 octobre 2021

M. Mozzi-Ravel souhaite rectifier sur le RPI Cours-Surin-Xaintray : la fermeture de l'école de Cours est prévue pour la rentrée 2023-2024 et non pour 2022-2023 comme indiqué dans le compte rendu. La rectification est prise en compte.

Le procès-verbal est ensuite adopté à l'unanimité.

### **Aménagement entrée du bourg : achat de terrains** (délibération n° 1-04/11/2021)

Alpha Géomètre est intervenu pour borner le cheminement piétonnier le long de la voie communale n° 3 qui va de l'entrée du bourg de Surin à la départementale n° 168 (du Tail à la Ruffinière). Cette allée permettra de sécuriser l'accès à l'école et de canaliser les eaux pluviales de la rue.

Sur les parcelles ZA 34 et ZA 42 appartenant à M. et Mme Poezac'h Janniky et Raphaëlle, la commune achètera respectivement 11 a 07 ca et 1 a 61 ca et sur la parcelle ZA 43 appartenant aux conjoints Lambert, 7 a 96 ca seront acquis.

S'agissant de terres agricoles, le conseil municipal fixe le prix d'achat à 3 500 euros l'hectare.

### **Salle des fêtes : changement des ouvertures de la cuisine** (délibération n° 2-04/11/2021 annule et remplace la délibération n° 5- 14/10/2021)

Lorsque les travaux d'extension et de réhabilitation de la salle des fêtes ont été programmés, aucune modification n'a été prévue pour la cuisine. Depuis, il a été constaté que les portes et les fenêtres double vitrage sont en très mauvais état avec de la buée entre les deux carreaux, ce qui diminue l'isolation de la pièce. M. le Maire présente un devis de la SARL Menuiserie Pillet-Gingreau d'Allonne pour changer deux portes et deux fenêtres d'un montant de 8 645 € HT.

Dans l'hypothèse de l'attribution d'une subvention, le plan de financement serait le suivant :

- CAP Relance 2021 38,62 % : 3 338,63 €
- Autofinancement : 5 306,37 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- approuve le devis de la SARL Menuiserie Pillet-Gingreau et le plan de financement,
- autorise M. le Maire à déposer le dossier de demande de subvention,
- autorise M. le Maire à signer toutes les pièces administratives relatives à ce dossier,
- s'engage à assurer le financement de la partie restant à la charge de la commune.

**Convention d'adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations du droit du sol décembre 2021 à novembre 2024** (délibération n° 3-04/11/2021)

La communauté de Communes Val de Gâtine propose une convention d'adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations du droit des sols de décembre 2021 à novembre 2024. La commune peut choisir les dossiers d'urbanisme qu'elle fera instruire au service de la communauté de Communes. Les tarifs appliqués sont les suivants :

- Certificat d'urbanisme b : 90 euros
- Déclaration préalable : 90 euros
- Permis de démolir : 80 euros
- Permis de construire : 125 euros
- Permis d'aménager : 150 euros.

L'instruction des certificats d'urbanisme *a* reste de compétence communale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'adhérer à la convention d'adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations du droit des sols de décembre 2021 à novembre 2024 pour les certificats d'urbanisme *b*, les déclarations préalables, les permis de démolir, les permis de construire et les permis d'aménager et autorise M. le Maire à signer la convention.

**Tarifs de location de la salle des fêtes au 01.01.2022** (délibération n° 4-04/11/2021)

Le conseil municipal vote les tarifs de location de la salle des fêtes suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Deux périodes sont différenciées : du 16 mai au 14 octobre dite « d'été » et du 15 octobre au 15 mai dite « d'hiver ».

	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver
<b>ASSOCIATIONS 1 jour</b>	gratuit	gratuit	165	215
<b>ASSOCIATIONS 2 jours</b>	gratuit	gratuit	215	245
<b>PARTICULIERS</b>				
1/2 journée	80	120	100	140
1 journée	120	180	160	220
2 jours	160	250	210	300
<b>VAISSELLE</b>				
moins 50 couverts			30	
plus 50 couverts			50	
<b>CLIMATISATION A LA DEMANDE</b>			Le tarif hiver sera appliqué	
<b>MENAGE</b>			100	
<b>CAUTION</b>			1000	

**Personnel : chèques cadeaux** (délibération n° 5-04/11/2021)

Madame Raphel se retire.

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal approuve la gratification pour l'évènement du « Noël des agents » à l'ensemble du personnel sous forme de chèques de la Chambre de commerce des Deux-Sèvres de 170 euros par agent et 90 euros pour un agent recruté en juillet 2021, montant inférieur au plafond URSSAF. La dépense totale votée est de 600 euros.

**Validation du logo** (délibération n° 6-04/11/2021)

Plusieurs propositions sont présentées. Surin avec un arbre, une maison, 79 (le numéro du département), Deux-Sèvres en toutes lettres. Est-ce qu'une maison seule représente un village ? Le choix se fait par 6 voix contre trois sans maison avec la dénomination du département.



**Projet de plantations de haies**

La commission voirie a programmé une réunion de préparation concernant des plantations pour l'hiver prochain le 8 décembre avec la Fédération des Chasseurs et les différents partenaires.

**Compte rendu EPCI et commissions**

**Questions diverses**

- Eoliennes à Pamplie et Xaintray : Ventalys a présenté son projet à la mairie de Pamplie en mettant en avant les retombées financières pour la commune sans évoquer les autres sujets.
- Demande de miroir à Fourbeau sur la « route du Pigeonnier » pour la sortie du « chemin du Perron ». La commission voirie se rendra sur place pour juger de la nécessité ou pas de la pose d'un miroir.

Séance du 4 novembre 2021 : délibérations n° 1-04/11/2021 à 6-04/11/2021